

Formation préparatoire aux concours d'aide-soignante(e) et d'auxiliaire de puériculture

Durée et rythme

4 mois à 35 heures semaine 434 heures en centre, 140 heures en entreprise

Publics

Etre demandeur d'emploi
Avoir 17 ans minimum
Expérience du milieu de la santé ou de la petite enfance souhaitée
Niveau 3ème

- Bonne compréhension des consignes à l'oral et à l'écrit
- Maîtriser la syntaxe à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser la numération et les 4 opérations de base
- Savoir résoudre des problèmes simples

Possibilité d'ouverture des modules à 2 salariés

Intervenant

Equipe formateurs santé et aide à la personne - ADPI

Objectifs

Se préparer à l'examen d'entrée en écoles d'aide-soignant(e)s ou d'auxiliaires de puériculture, (DEAS et DEAP).

Programme

Programme de biologie humaine
Révision des notions de base arithmétique.
Expression écrite et orale : grammaire, enrichissement du vocabulaire, techniques de rédaction.
Préparation à partir de thèmes relevant du sanitaire et social.
Entraînement aux tests psychotechniques
Entraînement à partir d'épreuves.
Stage pratique de 4 semaines

Modalités de formation

Formation intensive et rémunérée conventionnée par la Région Ile de France

Nombre de places

Minimum : 8
Maximum : 17

Financement – Tarif

à l'Heure/Stagiaire

Formalités

Réunion d'Information collective et rendez-vous individuel -apportez CV et lettre de motivation-
ADPI 94, rue Haxo 75020 Paris -M° Télégraphe ; ligne 11-